

Masiwa Mane

Bulletin du Collectif Comores-MasiwaMane

Une nation, un Etat, quatre îles (Anjouan, Grande-Comore, Mayotte, Mohéli)

N°9/25 mars 2007 / N°ISSN : en cours

La France est devenue partie prenante. Elle est devenue partie prenante parce qu'elle parle d'organiser des consultations sur une partie de notre territoire national au mépris de notre souveraineté (...)

Elle est partie partie prenante parce qu'elle sait que nous sommes économiquement faibles et qu'elle conditionne la coopération au démantèlement de notre peuple et de notre patrie bien-aimée

(...) elle subordonne l'aide qu'elle peut nous apporter, et à laquelle elle nous a du reste habitué, au dépéçage de notre pays. Alors que, elle sait pertinemment, que l'intégrité du sol de nos ancêtres n'est pas, ne peut pas et ne doit pas être négociable.

Ali Soilihi

Discours du 14 novembre 1975

Opinions

Les élections présidentielles françaises. Ne pas voter, voter, pour qui ?

page 2

Actualité

Présidentielles des Iles. Les séparatistes sortent du bois. Les conséquences d'une décolonisation

page 3

Débats

Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République Française.

page 4

EDITORIAL

Alors que les Comoriens attendent de savoir si le gouvernement du Président Sambi entend remettre la question de l'île comorienne de Mayotte à l'Assemblée Générale de l'ONU, Abdourahim Saïd Bakar, porte-parole du gouvernement vient d'annoncer qu'une "déclaration politique claire" devrait être faite bientôt. Le porte-parole du gouvernement a ajouté que Mayotte ne pourra pas participer comme membre à part entière à la Conférence de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI).

Rien de nouveau en réalité. L'accord conclu par le colonel Azali rompait avec une tradition diplomatique et n'amenait rien en échange, mais il prévoyait que l'île ne pouvait pas participer, en tant qu'entité, aux Jeux.

Il y a un peu moins d'un an, le Gouvernement du Président Sambi avait décidé de ne pas introduire la question de l'île comorienne de Mayotte à l'Assemblée Générale de l'ONU. Pour justifier une décision aussi inattendue, le Ministre des Relations Extérieures avait avancé plusieurs raisons : il était trop tard, il fallait d'abord chercher des alliés avant de se lancer dans la bataille...

Mais depuis, rien. Rien n'est venu indiquer que le Gouvernement se préparait à faire en sorte que l'ONU discute de cette question, retirée de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale par le gouvernement comorien en 1995 (après le coup d'Etat mené par Bob Denard, l'homme des basses oeuvres du gouvernement français), et plus jamais réintroduite par aucun Ministre des affaires étrangères depuis.

Alors que peut annoncer le gouvernement dans quelques jours ? Les patriotes comoriens peuvent avoir des craintes. Tout est possible, car après un an de tergiversations dans tous les domaines, le gouvernement de Sambi pourrait être tenté par la "realpolitik" du gouvernement Azali : sacrifier l'intégrité du pays à l'autel de la coopération. Une phrase récente de l'ancien Directeur de Cabinet du Président Sambi, Mohamed Abdoulwahab, pourrait se révéler prémonitoire : "La question de Mayotte doit revenir sur la table pour ne pas disparaître de la mémoire collective, **mais ce n'est pas à l'ONU que la question trouvera une réponse**". On croirait entendre un diplomate français, et c'est d'ailleurs ce que la France répète depuis des années, en essayant d'enfermer la diplomatie comorienne dans une sorte de monologue à deux voix. Surtout que les Comoriens restent dans la logique française et n'aillent pas voir ailleurs.

D'où vient qu'avec autant de militants pour l'unité et l'intégrité du pays, le gouvernement actuel puisse mener une politique aussi défavorable aux intérêts des Comores ?

M. Ibrahime

Association Comores-MasiwaMane, 2 rue de Bezons 92000 Nanterre - Email : comores_masiwamane@yahoo.fr

Directeur de publication : Mahmud Ibrahime - Rédacteur en chef : Abdou Himaya - Secrétaire de Rédaction : Mohamed Nabhane - Rédaction : Ahmed Abdou-Rahamane, Abderemane Boina Boina, Alimoundhir Dhoul-Anrif, Mamaye Idriss

Elections présidentielles françaises. Ne pas voter, voter, pour qui ?

Dans le cadre des élections du président de la République française, les Français d'origine comorienne doivent, eux aussi, se déterminer par rapport aux douze candidats retenus officiellement. Au moment de choisir, il convient de prendre en compte dans la campagne ce qui pourrait aider les intérêts de notre pays d'origine.



Il convient de se déterminer par rapport à ce qu'on peut supposer des positions des candidats par rapport à la considération qu'ils portent à l'Afrique. Mais surtout en tenant compte de leur position par rapport à la question

de l'île comorienne de Mayotte. Quels sont les candidats qui sont disposés à lever le visa Balladur ou à ouvrir de vraies négociations avec les autorités comoriennes sur le retour de Mayotte dans son giron naturel.

En 2002, des organisations de la société civile avaient élaboré un courrier et une demande d'engagement adressés aux candidats.

A ma connaissance, il n'y a que deux candidats de la mouvance trotskistes qui avaient répondu clairement qu'ils voulaient le retour de Mayotte dans l'ensemble comorien.

Au premier tour, j'ai donc préféré attribuer nos voix à celui qui est sorti dernier, en rejetant d'accorder notre suffrage à Lionel JOSPIN. D'ailleurs, mise à part ma déception sur le fait que LE PEN était passé au deuxième tour, je me suis dit que Lionel JOSPIN et Jean-Jacques QUERANNE (Ministre d'Outre-mer de l'époque) ont mérité leur défaite à cause du statut de « Collectivité Départementale » accordée à Mayotte dans une échéance de 10 ans.

Je pense que la donne a évolué pour les prochaines élections dont le premier tour est fixé au 22 avril 2007. Le PC a évolué, Ségolène ROYAL veut mener une nouvelle politique africaine et la plupart des candidats vont se déterminer par rapport aux nouvelles demandes des organisations comoriennes.

Déjà, le citoyen français L. BELTAN (connu sur le surnom de Casimir, Kana-Hazi, Kari-Kondo) a adressé un premier courrier salubre le 12 mars dernier. D'autres initiatives sont en préparation.

Mais, avant d'attendre les réponses officielles, cer-



tains candidats ont déjà clarifié leurs positions.

C'est le cas de Jean-Marie LE PEN et Philippe de Villiers, qui représentent l'extrême

droite française, et qui par conséquent ne sont pas pour l'indépendance des anciennes colonies.

François BAYROU quant à lui a réitéré l'idée de ses amis du Mouvement départementaliste Mahorais (MDM) qui militent sur place pour que Mayotte fasse partie de la « maison France » et que « le droit du sol ne peut pas s'appliquer » dans cette île. C'est l'idée qu'avait déjà affirmé François BAROIN (ancien ministre d'outre Mer). Cela n'est pas étonnant puisque le sénateur de Mayotte Adrien GIRAUD fait partie du comité de soutien de François Bayrou.

Nicolas SARKOZY, flirtant avec les positions du Front National, veut mener une politique africaine en s'appuyant sur les réseaux PASQUA et CHIRAC. Il évoque les « petites patries » chères à Charles Maurras [leader de l'Action française avant 1945] et promet, une fois élu, d'instaurer un « ministère de l'immigration et de l'identité nationale ». «Le petit Nicolas est un ami du grand écart» (voir les dossiers du *Canard enchaîné*, avril 2007). Ses partisans ne cachent pas le fait que SARKOZY pourrait continuer la politique de Raffarin et de Villepin sur l'Outre mer et donc avancer vers la départementalisation de l'île de Mayotte.

Tenant compte de ces éléments, je lance un appel à tous les Comoriens pour qu'ils ne votent ni pour LE PEN, ni pour de VILLIERS, ni pour SARKOZY, ni pour François BAYROU. Nous représentons un poids électoral d'environ 150.000 électeurs qui se trouvent en France, Outre-mer ou à l'étranger.

Par ailleurs, il faut dénoncer avec vigueur le soit disant Comité de soutien « les Comoriens avec Nicolas SARKOZY » créé par des opportunistes ou extrémistes plus soucieux de leurs intérêts que de ceux des Comores.

Abdou Rahamane AHMED

Présidentielles des Iles

Les séparatistes sortent du bois

Comme pendant les élections présidentielles de l'Union, au début desquelles le candidat Ibrahim Halidi avait déclaré que Mayotte était "une île française au sein des Comores", les élections présidentielles des Iles commencent également avec des déclarations à tendance séparatiste de la part de candidats qui n'ont rien à proposer aux Comoriens, sinon la division et l'opportunisme.



Au mois d'octobre dernier, Saïd Ali Kémal, (Vice-président d'Ibrahim Halidi aux dernières élections présidentielles), avait déjà déclaré à la radio nationale que Ngazidja devait demander son indépendance, laissant supposer que la plus grande des îles de l'archipel était colonisée, sans préciser par qui.

Lors de l'annonce de sa candidature à la présidence de Ngazidja, le 29 mars dernier, le même Kémal reste tout aussi ambigu en affirmant qu'une "poignée d'Anjouanais nous a pris en otages". Il est plus explicite vers la fin de son intervention : "Ngazidja fera comme Anjouan" (sous entendu : elle rompra avec l'Etat). Et Kémal d'inviter le Président de l'Union à retourner "chez lui, à Anjouan". Pourvu que l'invitation ne se retourne jamais contre Kémal dont la mère est anjouanaise. Voilà le résultat de tant d'années de politique sans jamais réussir à s'imposer ni au niveau national ni au niveau d'une île.

Quelques jours auparavant, c'est son frère, Me Fahmi Saïd Ibrahim, lui aussi candidat aux présidentielles de Ngazidja, qui se confiait à un média français en ces termes : "L'investissement public français à Mayotte, j'en suis convaincu, c'est une chance pour les Comores. Mais il faut faire du realpolitik et je pense que les Comores ont tout à gagner en admettant cette situation de fait. On n'a pas les moyens de changer cette situation, mais je pense que les Comores ont les moyens aussi d'en tirer profit".

Autrement dit, notre jeune avocat a adopté la thèse de la diplomatie française : lâchez Mayotte et on vous aidera à vous développer.

Les conséquences d'une décolonisation inachevée

Jeudi 15 mars 2007, le Vice-Président de l'Assemblée de l'Union, Youssouf Saïd Soilihi a ouvert la conférence annoncée depuis quelques semaines et intitulée : "Les conséquences d'une décolonisation inachevée".

Cette conférence qui se tenait au sein de l'Assemblée de l'Union était coprésidée par Oukacha Jaffar, Président du Comité Maoré et Youssouf Mondoha, président de la Commission chargée des Relations extérieures.

Après le Vice-Président, d'autres intervenants ont apporté leurs lumières sur la question de l'île comorienne de Mayotte.

Parmi eux, Ahmed Thabit, ancien fonctionnaire des Nations Unies et membre actif du Comité Maoré. Il est intervenu à propos de la diplomatie comorienne et de la revendication de Mayotte.

Dini Nassur, secrétaire général du gouvernement de l'île de Ngazidja est intervenu au sujet de la rupture amorcée par le régime révolutionnaire (1975-1978) avec une France qui avait pris la résolution de ne plus se conformer au droit international, même après l'admission des quatre îles à l'ONU.

L'intervention la plus remarquée a été celle de Youssouf Moussa qui a parlé de la situation d'aujourd'hui dans cette île dans laquelle il vit. Il est venu, encore une fois à Moroni, dire combien il est difficile de mener un combat pour "Mayotte comorienne" dans une île dont les dirigeants sont acquis à l'idée d'une départementalisation française.

Cette conférence se voulait le prolongement de la Semaine anti-coloniale qui s'est déroulée en France du 17 au 25 février. Organisée une première fois, elle avait été reportée, la présence de certains intervenants, dont Youssouf Moussa, n'étant pas assurée.

La discussion avait plusieurs objectifs : continuer à maintenir le débat sur cette question cruciale de l'unité du pays, réclamer de nouveau le retrait du "visa Balladur" qui a déjà fait tant de morts, et surtout interpeller le gouvernement comorien sur sa promesse, faite l'année dernière, de réintroduire la question de l'île comorienne de Mayotte à l'ONU, question qui a été retirée depuis 1995.

Le Collectif Comores-MasiwaMane ne peut que se réjouir du fait que depuis deux ans les Parlementaires nationaux restent convaincus de la nécessité de ne plus céder sur la question de Mayotte.

Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République Française

par LOU BELLETAN

Madame, Monsieur,

Candidat(e) à la Présidence de la République Française,

Savez-vous que la France occupe, depuis 31 ans, un quart du territoire de la République des Comores et cela, en violation de toutes les résolutions de l'O.N.U. ? Cette île occupée, MAYOTTE, qui représente en surface 1/16 de la Corse n'est rien pour la France mais d'une importance décisive pour la République Comorienne qui, du fait de cette mutilation, n'a jamais pu trouver son équilibre depuis 1975.

Savez-vous que tous les Présidents et aspirants Présidents français (G.Pompidou, V.Giscard, F.Mitterrand, J.Chirac) étaient décidés, en 1974, à respecter le droit international et l'intégrité territoriale du jeune Etat Comorien (donc, comprenant Mayotte) que la France avait elle-même patronné depuis 1961 ? Seul un puissant lobby impérial-militariste, constitué autour de Michel Debré,

Député de La Réunion depuis 1963 et Ministre des Armées en 1973, réussit à tromper les peuples comorien et français, à la faveur du flottement qui suivit la disparition soudaine du Président Pompidou (2 avril 1974). Les Comoriens, consultés en décembre 1974, ont voté pour une indépendance négociée, sans savoir que la Chambre des Députés français allaient manipuler leur vote et le comptabiliser île par île.

Savez-vous que les Gouvernements Français ont investi dans cette île de Mayotte, depuis 1980, beaucoup plus d'argent qu'ils n'en ont consacré à plusieurs départements métropolitains de taille très supérieure, creusant un différentiel énorme entre les îles, alors même qu'aux Nations Unies, ils assuraient tout faire pour rapprocher les points de vue entre Comoriens ? Il va de soi que le développement constaté à Mayotte est complètement artificiel et a été essentiellement l'oeuvre des fonds et des agents de l'appareil d'Etat français.

Savez-vous que, chaque jour, des dizaines de Comoriens du nord traversent le bras de mer (75 km) séparant Anjouan de Mayotte, au risque de leur vie, pour atteindre la partie occupée (illégalement, au regard du droit international) ? Dans la Comore du sud, ils sont considérés comme des «immigrants clandestins » par le seul droit de l'occupant qui a décrété unilatéralement l'existence d'une frontière entre les deux îles !

Depuis 10 ans, les vedettes de "la police des douanes et des frontières" pourchassent et éperonnent les pirogues à moteur, en pleine nuit, et laissent les migrants (femme et

enfants compris) se noyer dans le lagon de Mayotte (il y aurait eu plus de 4.000 morts, coupables de vouloir immigrer clandestinement chez eux !). Savez-vous que tout se passe comme si le puissant appareil d'Etat de la R.F. avait été mis tout entier au service exclusif de la faction séparatiste de Mayotte ?

Ceci serait impensable en France mais est praticable, en territoire occupé où ne peut fonctionner aucune presse libre et informée. Cette faction a pu faire renvoyer des journalistes (Brûlé) et des juges (Butin 1994), supprimer les archives prouvant ses malversations (incendie de tous les bâtiments en 19 fev. 1993 et suicide, en mars 1.999, du responsable de la S.I.M., Quarenta), contrôler tous les moyens de désinformation (R.F.O., journaux locaux) Savez-vous que les mercenaires et leur chef R.Denard ont contrôlé directement les 3 Comores du nord, pendant 11 ans, et utilisé la Comore du sud (Mayotte) pour ourdir, en liaison avec les services militaires spéciaux, leurs manipulations (assassinats de 3 Présidents et renversement d'un quatrième) ? Savez-vous que le Premier Ministre Villepin s'est vanté, le 16 oct. 2.002, au Sénat, d'avoir acheté le silence du Président (auto-proclamé par les armes) Azali Assoumane :

«La position des autorités comoriennes évolue, dans le cadre des contacts réguliers que nous avons avec elles. Ainsi, la question de Mayotte n'est plus traitée aux Nations Unies. Les responsables des Comores ont, en effet, accepté de retirer ce point à l'ordre du jour, de la dernière Assemblée Générale, de ne plus demander de débat ni de prendre de résolution sur ce sujet.» Cela explique bien que, depuis plusieurs années, les Présidents Comoriens, mus par la peur ou par la corruption, n'osent même plus évoquer la question de Mayotte devant les Nations Unies.

Savez-vous que, malgré l'injection massive de fonds publics français et l'amélioration des conditions de vie des habitants (santé, équipement, scolarisation, salaires), les Mahorais (qui sont des Comoriens comme les autres) connaissent aussi des difficultés aiguës (chômage massif, délinquance, dégâts écologiques, crise identitaire et culturelle) et sont menacés, par la spéculation foncière, de perdre leurs propriétés (opération préparée par le lancement de la CNASEA, dès 1993) ? Mais l'économie de l'île fonctionne au noir, avec la main-d'oeuvre des prétendus 'immigrants clandestins'.

C'est pourquoi nous demandons au Président de la République Française qui sera élu en 2.007 d'engager, au plus tôt, avec le concours effectif de l'O.N.U. et de l'Unité Africaine, le processus de retour pacifique du territoire occupé de Mayotte dans l'ensemble comorien auquel il n'a jamais cessé d'appartenir en droit. La France en sortira grandie et la République Comorienne pourra envisager l'avenir sous un nouveau jour. Je vous prie d'agréer les sentiments d'inquiétude d'un citoyen français soucieux de vérité et de justice.

L. BELTAN, citoyen français, 12 mars 2.007